

Négociations dans le secteur de la santé
et des services sociaux

LES MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES (CSN) CONFRONTENT LEUR EMPLOYEUR AUX DEMANDES PATRONALES

Montréal, le 15 avril 2010 – Les professionnel-les, techniciens et techniciennes du réseau de la santé et des services sociaux, membres de la Fédération des professionnelles, interpellent aujourd’hui leur employeur quant aux demandes déposées par le comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS).

« Monsieur le directeur général, vous voulez vraiment nous forcer à travailler jusqu’à 12 heures par jour, ou jusqu’à 84 heures par semaine, sans rémunération en temps supplémentaire ? C’est ce que votre comité de négociation nous dit. Et c’est révoltant. », signale l’un des messages affichés à l’attention des employeurs.

Des rencontres ont également été prévues avec les directions des 24 établissements où la Fédération des professionnelles est présente afin de les informer des demandes déposées par le CPNSSS et des conséquences désastreuses que celles-ci auraient sur le personnel du réseau et la qualité des services offerts à la population.

Des membres outrés

Selon la vice-présidente de la fédération, Ginette Langlois, la stupéfaction a laissé place à la colère parmi les professionnel-les, techniciennes et techniciens du réseau de la santé et des services sociaux.

« Nos membres sont outrés des intentions du comité patronal de négociation. Le gouvernement voudrait nous faire travailler 12 heures par jour, 7 jours par semaine, sans aucune compensation », dénonce Ginette Langlois.

« Oui, nous vivons un problème de pénurie de main-d’œuvre. Nous croyons que nous pouvons remédier à la situation, notamment en améliorant nos conditions de travail et en revoquant l’organisation du travail dans nos établissements. Mais en sabrant dans nos conventions collectives comme le CPNSSS le voudrait, nos membres seront plus nombreux à se tourner vers les agences privées de personnel afin de maintenir une certaine qualité de vie », souligne la porte-parole syndicale.

« Plusieurs de nos demandes de négociation visent justement à améliorer l’attraction et la rétention de la main-d’œuvre dans le réseau. Pourtant, le CPNSSS a refusé chacune d’entre elles », déplore Ginette Langlois.

La Fédération des professionnelles (CSN) représente 6 000 techniciennes, techniciens et professionnel-les du réseau de la santé et des services sociaux présents dans 24 établissements (centres de santé et de services sociaux, centres hospitaliers universitaires, centres hospitaliers psychiatriques, agences de santé et de services sociaux, centres jeunesse et centres de réadaptation). Le néologisme « professionnelles » dans l'appellation de la fédération inclut les femmes et les hommes. La fédération privilégie un modèle de rédaction non sexiste.

- 30 -

Source : Fédération des professionnelles (CSN)

Pour information :

François L'Écuyer, conseiller à l'information FP-CSN
514 949-8973